

**DÉPARTEMENT  
APPRENDRE**

UNIVERSITÉ SAVOIE  
MONT BLANC

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014-2015**

# Table des matières

1 - Préambule.....	3
2 - Le département APPRENDRE.....	3
2.1 -Du concept à sa création.....	3
2.2 -Organisation et fonctionnement.....	4
2.3 -Communication.....	5
3 - Formation et échange de pratiques.....	6
3.1 -Plan de formation.....	6
3.2 -Conférences et journées thématiques.....	7
3.3 -Partenariat avec l'UQTR.....	7
4 - Accompagnement des équipes pédagogiques.....	8
4.1 -Processus d'accompagnement.....	8
4.2 -Les accompagnements.....	8
5 - Projets transversaux.....	9
5.1 -Le plagiat à l'université.....	9
5.2 -Les archives ouvertes DUMAS.....	9
5.3 -L'évaluation des enseignements.....	10
5.4 -La rétroaction en classe.....	10
5.5 -Évolution de l'infrastructure matérielle.....	10
5.6 -Montage de projet.....	11
6 - Valorisation.....	12
6.1 -De l'implication des enseignants.....	12
6.2 -Diffusion au sein de la communauté.....	12
7 - Bilan financier.....	13
7.1 -Le Budget du département.....	13
7.2 -Conventions.....	14
7.3 -Patrimoine matériel du département.....	15
8 - Bilan et perspectives.....	15
8.1 -Des bases posées.....	15
8.2 -Des enjeux.....	16
9 - Annexes.....	17

## Liste des acronymes

**AAP** : Appel A Projets  
**ADE-PLANETE** : Application De gestion des Emplois du temps, PLANings et Emplois du TEmps  
**ALOES** : Assistant en Ligne pour l'Operationnalisation de l'Enseignement dans le Supérieur  
**APPRENDRE** : Accompagnement Pédagogique, PRomotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants  
**BPFAD** : Bureau de la Pédagogie et de la Formation à Distance  
**C2I** : Certificat Informatique et Internet  
**CA** : Conseil d'Administration  
**CARENN** : Cartographie des Enseignements Numériques  
**CEDES** : Contrat Établissement pour le Développement de l'Enseignement Supérieur  
**CFQCU** : Conseil Franco-Québécois de coopération Universitaire  
**CNFEDS** : Centre National de Formation pour les Enseignants intervenant auprès des jeunes Déficients Sensoriels  
**CRAIE** : Conception de Ressources pour l'Approche-programme : Innover dans l'Enseignement Supérieur  
**CréaMoocs** : Appel à projets lancé en mai 2014 par le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche sur optimisation des équipements multimédia et de l'accompagnement pour la production de ressources pédagogiques dans les établissements d'enseignement supérieur.  
**CUGA** : Communauté Université Grenoble Alpes  
**DSI** : Division des Systèmes d'Information  
**DUMAS** : Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance  
**e-FRAN** : espaces de formation, de recherche et d'animation numériques  
**ETP** : Équivalent Temps Plein  
**FUN** : France Université Numérique  
**HAL** : Hyper Articles en Ligne  
**IDEFI** : Initiative d'Excellence en Formation Innovante  
**LANSAD** : LANgues pour Spécialistes d'Autres Disciplines  
**MIPNES** : Mission de la Pédagogie et du Numérique dans l'Enseignement Supérieur  
**MOOC** : Massive Open Online Classe  
**PaCSac** : Partenariat Canada-Savoie Mont Blanc pour l'Accompagnement Pédagogique  
**PUN** : Pédagogie Universitaire Numérique  
**ReFlexPro** : REssources pour la FLEXibilité des formations et la PROfessionnalisation des étudiants  
**SCDBU** : Service Commun de documentation – Bibliothèque Universitaire.  
**SIMSU** : Service Informatique Mutualisé du Site Universitaire  
**SRESRI** : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
**TICE** : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement  
**UNR-RA** : Université Numérique en Région Rhône-Alpes  
**UPMF** : Université Pierre-Mendès-France  
**UQTR** : Université du Québec à Trois-Rivières  
**USMB** : Université Savoie Mont Blanc  
**VPEN** : Vice-Président Enseignement Numérique  
**VPFVU** : Vice-Président Formation et Vie Universitaire  
**WIMS** : Web Interactive Multipurpose Server

# 1 - Préambule

## Une réflexion entre les acteurs

En mai 2012, l'Université Savoie Mont Blanc décide d'intégrer explicitement dans sa stratégie la dimension « pédagogique » et « numérique » pour le développement de ses enseignements. Un chargé de mission « enseignement numérique » et un conseiller pédagogique sont nommés par l'établissement. Les réflexions se mettent en place au travers d'un « groupe TICE » composé des principaux acteurs identifiés au sein des composantes et des dispositifs transversaux de l'Université.

La campagne d'emploi 2013 vient alors confirmer cette stratégie en stabilisant les deux emplois contractuels dédiés aux TICE tout en les renforçant d'un support fléché sur la dimension audiovisuelle. Cet engagement de l'Université a permis la création du département APPRENDRE, structure dédiée au développement des nouvelles pratiques pédagogiques.

Après être revenu sur sa mise en place et son fonctionnement, ce rapport retrace de façon synthétique, les actions entreprises depuis la création du département. Il est articulé autour des actions qui ont été menées et qui ont été regroupées suivant plusieurs axes : la formation et les échanges de pratiques, l'accompagnement des équipes pédagogiques, les projets transversaux, la valorisation et la diffusion des pratiques et enfin la dimension financière.

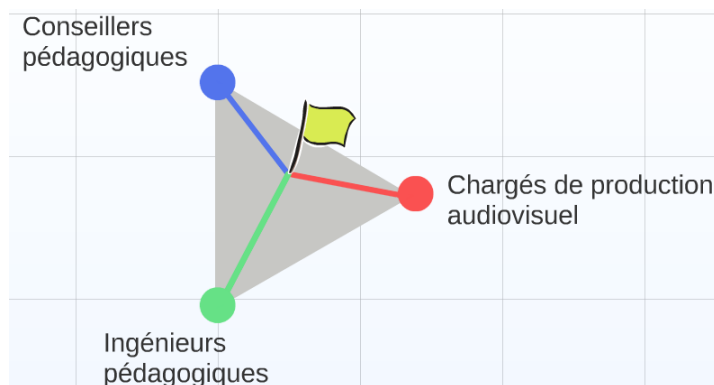
Sans vouloir rentrer dans les détails des opérations réalisées, qui ont été menées le plus souvent au travers de collaborations avec d'autres acteurs de l'Université Savoie Mont Blanc et d'autres universités en France et à l'étranger, ce document a également pour objectif de faire ressortir **l'état d'esprit** dans lequel se développe le département.

# 2 - Le département APPRENDRE

## 2.1 - Du concept à sa création

## Pédagogie et usage du numérique

La mise en place du département APPRENDRE est venue concrétiser les réflexions entreprises dès 2012. Le développement de ce que l'on nomme aujourd'hui « la pédagogie universitaire numérique » nécessitait une structuration adaptée à l'échelle de l'établissement. L'analyse de l'existant, couplée avec les diverses préconisations nationales a rapidement mis en évidence l'intérêt de regrouper au sein d'une même structure conseillers pédagogiques, ingénieurs pédagogiques et chargés de production audiovisuelle. Ce trinôme est aujourd'hui la clé pour avancer efficacement dans la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques. Les projets menés se développent ainsi au sein d'un triangle formé par ces trois piliers.



Sur cette thématique, le passé au niveau de l'établissement a laissé peu de traces dans les structures ou services existants, ce qui a facilité la mise en place d'une approche nouvelle. La création d'une équipe,

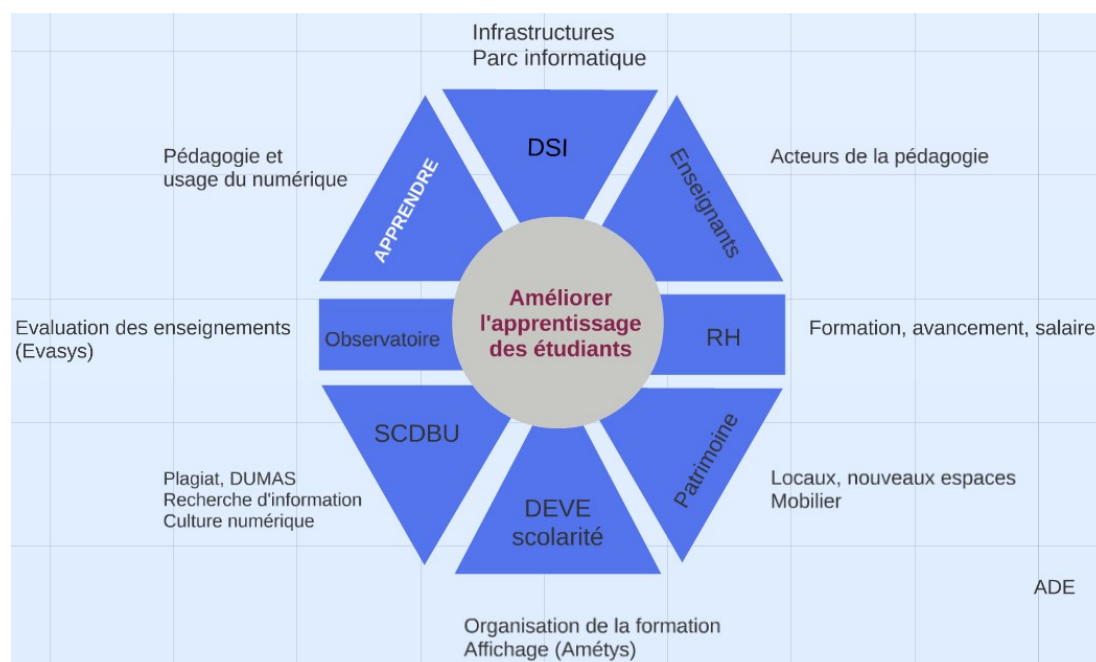
indépendante, non rattachée à un service existant et affichant la pédagogie comme étant au cœur des évolutions tout en considérant l'usage du numérique comme incontournable, s'est formalisée sous la forme d'un département lors du CA de l'Université du 04 février 2014.

Les missions du département APPRENDRE sont synthétisées dans ses statuts sous 3 axes que sont la formation, l'accompagnement et le conseil à l'institution. En pratique, l'équipe contribue à :

- accompagner les équipes pédagogiques
- impulser une dynamique en donnant envie d'améliorer les apprentissages des étudiants
- favoriser la mise en place de communautés de pratiques d'enseignants
- diffuser et valoriser les initiatives pédagogiques

**Améliorer l'apprentissage des étudiants** est un objectif qui implique l'ensemble des acteurs de l'Université. APPRENDRE contribue à cet objectif en travaillant étroitement avec les divers services de l'Université. Des synergies sont à trouver en respectant et en renforçant les périmètres et champs de compétences de chacun.

## Des synergies à trouver



## 2.2 - Organisation et fonctionnement

Le département s'organise autour de quatre entités qui rythment son quotidien :

1. Tout d'abord les personnels rattachés à la structure forment la **cellule** du département et représentent les forces vives. Fin 2015, elle se compose de :
  - Jean-Louis Ferrarini, conseiller pédagogique, 0,25 ETP
  - Aurélie Feron, conseillère pédagogique, 0,5 ETP, recrutée d'octobre 2015 à mars 2016 en collaboration avec l'IDEFI Promising
  - Sassia Moutalibi, ingénieure pédagogique, 1 ETP
  - Monica Gheorghiu, ingénieure pédagogique, 1 ETP
  - Maxime Juillet, chargé de production audiovisuelle, 1 ETP
  - Lionel Langain, chargé de production audiovisuelle, 1 ETP, arrivé en juillet 2015

La cellule se réunit tous les 15 jours pour faire le point sur les projets. Depuis juillet 2015, Florence Besson, chargée d'études, apporte un support administratif aux fonctionnements du département.

L'équipe est basée à Marcoz et intervient indifféremment sur les trois campus de l'Université (Jacob Bellecombette, Bourget du Lac, Annecy-Le-Vieux).

## Une équipe, un comité

2. Le **comité** du département regroupe les référents pédagogiques (enseignants) et techniques des huit composantes et dispositifs transversaux (bibliothèque, LANSAD, C2i, DSI) de l'établissement.

Le comité se réunit mensuellement par visioconférence sur les 3 campus de l'université. Les comptes-rendus sont accessibles à l'ensemble des personnels via un espace Moodle dédié (voir section communication ci-après).

Le comité est un élément important qui permet de créer du lien avec les acteurs dans les composantes. L'ensemble des actions entreprises y sont discutées. En 2015, le format des réunions évolue avec l'ajout d'une première partie de discussion et d'échanges sur une thématique apportée par un des référents.












Une formalisation de la mission des référents pédagogiques a été validée par les instances de l'Université et une valorisation de leurs actions a également été budgétée sur l'année 2016 au niveau de l'établissement.

3. Le **bureau** du département regroupe le directeur, le conseil pédagogique de l'établissement et les Vice-Présidents concernés par les actions menées (formation et vie étudiante, système d'information, enseignement numérique). Il permet d'entretenir un lien avec l'équipe présidentielle.
4. Enfin, le **conseil** du département, organisé pour la première fois le 15 décembre 2015 apporte un point de vue extérieur à l'activité du département et valide ses orientations stratégiques.

## 2.3 - Communication

Les outils de communication ont été mis en place sur la base de quatre périmètres. Ils s'appuient sur des listes de diffusion, des espaces collaboratifs pour le partage de documents et des espaces spécifiques pour les médias (images et vidéos).

Entre simplicité,  
exhaustivité et  
efficacité ...

	Périmètres			
	cellule	comité	Personnels de l'université	Extérieurs
Messagerie 	<a href="mailto:apprendre@univ-smb.fr">apprendre@univ-smb.fr</a>	<a href="mailto:comite@univ-smb.fr">comite@univ-smb.fr</a>	Accès aux grandes listes via le VPEN ou le VPFVU	Site web <a href="http://www.univ-smb.fr/apprendre">http://www.univ-smb.fr/apprendre</a> 
Documents 	Espace Alfresco 	1 espace Moodle 	2 espaces Moodle 	
Images 	Joomeo 			
Vidéos 	Vimeo Pro 		Podcast Grenet 	

## Axes de développement

Mettre en place un règlement intérieur du département.

Consolider et pérenniser le pilier « **conseiller pédagogique** ». Faire évoluer nos ingénieurs pédagogiques vers des compétences des conseillers pédagogiques.

Formaliser le système administratif du département ainsi que l'ensemble des processus.

Mener une réflexion sur l'évolution du positionnement géographique de l'équipe notamment avec l'arrivée en 2016 des salles spécifiques (captation, créativité, co-working).

Développer la **stratégie de communication** notamment face à la difficulté de faire vivre le site web. Besoin de le simplifier pour aller plus rapidement à l'information essentielle. Rechercher des solutions efficaces pour transmettre les actualités et les informations (flux RSS, fil twitter, mailing lists ou autre).

Répondre à un besoin criant au niveau du site d'un lieu de stockage des vidéos pour les enseignants (et peut-être même pour les étudiants).

## 3 - Formation et échange de pratiques

### 3.1 - Plan de formation

La formation des enseignants a été mise en place sous la forme d'ateliers c'est-à-dire de moments d'échanges privilégiés entre et avec les enseignants. Les libellés des ateliers sont choisis avec soin afin de ne pas se centrer sur les outils mais sur leurs usages. Le contexte pédagogique est systématiquement rappelé et discuté, les réflexions visent à rechercher des solutions adaptées aux problématiques de chacun. Les ateliers sont organisés sur les trois campus de l'Université, dupliqués sur une même année ou en tournant chaque année. Depuis 2014, ils sont intégrés dans le plan de formation de l'établissement et sont donc planifiés sur l'année civile. La cellule formation du service RH contribue à la logistique, prend en charge les déplacements des participants et participe au financement des intervenants à hauteur de 50 %.

Les thématiques évoluent chaque année. Si en 2013 les thèmes portaient essentiellement sur les usages de la plate-forme Moodle, le plan 2014 prend forme autour de 12 thématiques et il apparaît ainsi des ateliers à destination des nouveaux enseignants, sur le travail des étudiants, la rétroaction en classe, la scénarisation, la médiatisation de contenu ... (voir le plan de formation 2014 en Annexe). Le plan 2015 apporte 5 nouvelles thématiques (le plagiat, Wims, la classe inversée, la scénarisation niveau II, l'usage des cartes conceptuelles niveau II, la conception des QCM), le tout regroupé suivant 4 axes. (voir le plan de formation 2015 en annexe). Les réflexions en cours sur les ateliers 2016 apporteront encore des nouveautés à partir des besoins constatés au cours de l'année 2015.

Les participations aux ateliers sont en constante augmentation sur les trois dernières années (voir tableau ci-dessous). La possibilité d'organiser des ateliers à la demande, c'est-à-dire en dehors des dates fixées initialement, a été introduite et s'avère nécessaire. La procédure d'inscription a également un impact fort sur l'adhésion des enseignants et des ajustements ont dû être apportés sur ce point. Même si le public visé est précisé pour chaque atelier, ils sont ouverts à tous les personnels de l'Université et on constate des personnels non enseignants (doctorants, BIATSS, vacataires) parmi les participants. Toutes les composantes de l'Université sont représentées parmi les participants. Une analyse détaillée est proposée en annexe.

Année	Participations	Commentaires
2013	95	
2014	116	dont 2 sessions à la demande pour 14 participants
2015	210	dont 4 sessions à la demande pour 36 participants et 1 session à l'UPMF pour 17 enseignants

Découvrir des  
pratiques  
pédagogiques

Les compétences du département s'exportent puisque un atelier a été organisé pour l'UPMF sur Grenoble, ainsi que la co-animation d'un atelier sur l'organisation de débat scientifique et l'usage des boîtiers de votes au sein de HES-SO à Lausanne.

### 3.2 - Conférences et journées thématiques

Des conférences et journées thématiques ont été organisées sur 2014 et 2015 :

- La [motivation des étudiants](#), Roland Viau, organisé en novembre 2013, conférence suivi d'un atelier.
- Le [séminaire au vert](#) du Département APPRENDRE organisé en Juillet 2014 sur la classe inversée.
- La [journée sur le plagiat](#), invitée : Michèle Bergadaà, organisée en Juillet 2014 par le groupe "Inter U – plagiat".
- Le [plagiat à l'université: l'affaire de tous !](#) organisée dans le cadre des journées TICEAlpes le 15 juin 2015, avec le soutien de l'UNR-RA.
- [Journée de partage sur les pratiques pédagogiques](#) co-organisée avec l'IUT d'Annecy, le 25 juin 2015.

### 3.3 - Partenariat avec l'UQTR

Depuis sa création, le département APPRENDRE contribue à renforcer la collaboration instaurée depuis quelques années, entre l'Université Savoie Mont Blanc et les universités canadiennes, dans les domaines de la recherche et de la formation. Le département et ses partenaires québécois s'inscrivent dans une politique de partage de pratiques et d'expériences pédagogiques autour de la formation et de l'accompagnement des équipes pédagogiques. En 2014, plusieurs réunions en visio-conférence ont été organisées (15 janvier 2014 sur la pédagogie universitaire, 27 janvier 2014 sur la formation à distance). En février 2015 une délégation de l'USMB s'est rendue à Trois-Rivières pour échanger, entre autres, autour de l'enseignement numérique. En septembre 2015, une délégation de l'UQTR a été reçue en Savoie.

En octobre 2015, le département APPRENDRE a répondu à l'appel à projets interne piloté par les relations internationales de l'établissement afin de mettre en place des séjours d'échange entre deux ingénieurs pédagogiques d'APPRENDRE et du bureau de la pédagogie et de la formation à distance (BPFAD) de l'UQTR. L'objectif de ce projet nommé PaCSac (sac à dos en Québécois) est triple :

- Observer les pratiques mises en œuvre dans l'université partenaire et réfléchir à la façon dont celles-ci pourraient être adaptées à son propre contexte de formation.
- Internationaliser les ateliers (témoignage à distance, partage de contenus pédagogiques ...).
- Travailler à l'organisation d'événements conjoints autour de la pédagogie numérique (séminaires, école d'été).

Ce projet a été accepté et sera financé en 2016.

Des réflexions sont engagées pour aller plus loin sur la formation des enseignants au travers de l'appel à projets CFQCU ouvert jusqu'au 4 décembre 2015.

### Axes de développement

Évolution du plan de formation : la participation importante aux ateliers nous incite à réfléchir à la mise en place d'un cadre plus formel (i.e. une formation diplômante)

Augmenter la co-animation d'atelier avec des intervenants d'autres établissements. Chercher à internationaliser les ateliers.

Proposer des ateliers autour de l'approche programme et l'approche par compétence.



Dans le même temps, il est nécessaire de mettre en place des moments de convivialité informels et de proximité sur les 3 campus.

Souhait d'organiser plus de conférences mais la situation multi-sites de l'établissement ne facilite pas la participation des personnels : besoin de solution pour retransmettre facilement de site à site.

S'appuyer sur les MOOC en cours de mise en place par la MIPNES sur la formation des enseignants pour enrichir les ateliers.

## 4 - Accompagnement des équipes pédagogiques

### 4.1 - Processus d'accompagnement

Les accompagnements des équipes pédagogiques ont été organisés sur de la base de remontées « au fil de l'eau ». Une demande peut arriver soit en contactant directement un membre de l'équipe, soit via l'adresse [apprendre@univ-smb.fr](mailto:apprendre@univ-smb.fr). En fonction de la nature de la demande, elle est affectée à un membre de l'équipe qui va la préciser en ayant un premier échange avec le porteur. Une fois les objectifs explicités et la charge de travail estimée, la demande est présentée au comité d'APPRENDRE qui valide son exécution. Cela permet d'être transparent sur les accompagnements réalisés et d'impliquer les référents pédagogiques et techniques des composantes.

Une fiche de suivi des accompagnements a été mise en place. Elle est avant tout un outil de travail interne qui permet de tracer l'avancement du projet. Un bilan en fin d'accompagnement est également présenté au comité. Il se focalise uniquement sur des aspects qui concernent l'organisation globale de l'établissement (i.e. réservation de salle, disponibilité de matériel, etc.). L'enseignant accompagné valide le contenu de ce qui est transmis et diffusé, des éléments pouvant bien sûr rester confidentiel.

Au démarrage de cette activité, la principale difficulté a porté sur les estimations de charge que pouvaient impacter les différents accompagnements. Après ces quelques mois d'exercice, l'équipe commence à mieux estimer ces temps. La formalisation du processus d'accompagnement se matérialise également et les moments clés sont mieux identifiés.

Il est toujours important et nécessaire de rappeler le positionnement du département par rapport à ces actions d'accompagnement. Le demandeur, porteur du projet, joue un rôle important et reste le pilote du projet. Il valide toujours in fine les propositions qui lui sont faites.

### 4.2 - Les accompagnements

Les accompagnements réalisés depuis fin 2013 ont porté sur la médiatisation de contenu, l'aide à la scénarisation de cours, la captation et mise à disposition d'événements en lien avec la pédagogie ... La liste des accompagnements réalisés est disponible en annexe. Ce démarrage se caractérise par des projets de petite dimension, concernant le plus souvent un seul enseignant.

Ces accompagnements souvent issus d'une demande spontanée de la part d'un enseignant (suite à un atelier ou un échange) répondent à un vrai besoin. Ils s'appliquent la plupart du temps à des parties de cours. C'est un bon moyen de s'initier à différentes pratiques pédagogiques pour ensuite s'orienter vers un projet de plus grande envergure. Il est important de garder cette réactivité au niveau de l'équipe tout en s'investissant dans des projets plus conséquents. Dans tous ces accompagnements, la disponibilité de l'enseignant reste un point critique pour le bon déroulement des actions. Il est nécessaire de s'adapter a minima à ses disponibilités (ou indisponibilités). La gestion au quotidien de la charge de travail au sein de l'équipe est souvent perturbée par ces aléas.

L'équipe commence à être identifiée dans ces actions d'accompagnement et les demandes

Accompagnement  
versus prestation  
de service ...

s'intensifient. La charge croît et des arbitrages seront prochainement nécessaires.

## Axes de développement

Organiser un appel à projets, annuel et financé, pour soutenir un véritable changement d'échelle

Conserver des actions au fil de l'eau, avec une réactivité appréciable.

Formaliser le processus d'accompagnement en mettant en place une méthodologie d'accompagnement.

Objectiver au cours du temps la charge de l'équipe pour notamment avoir des éléments d'aide à la décision sur les accompagnements à retenir par rapport à la capacité de l'équipe.

## 5 - Projets transversaux

Copier n'est pas  
coller

### 5.1 - Le plagiat à l'université

La réflexion sur la prévention du plagiat à l'université a débuté dès la fin 2012, d'abord au niveau de l'établissement par la mise en place d'un groupe de travail (réalisation d'un sondage auprès des enseignants de l'USMB, première réflexion sur une charte), puis rapidement au niveau du site Grenoble Alpes. Les actions développées s'inscrivent dans une véritable politique de lutte contre ce phénomène et s'appuient sur trois piliers : **sensibiliser** (informer et expliquer), **s'engager** (charte antiplagiat, lettre d'engagement), **détecter** (logiciel de détection de similitudes).

Les actions ont porté sur:

- la mise à disposition d'un logiciel de **détection de similitudes** (Compilatio) à l'échelle du site Grenoble Alpes (accessible à l'Université à partir de l'intranet, rubrique [Emploi du temps & outils pédagogiques](#), mais également depuis les plates-formes Moodle lors du dépôt de devoirs) ;
- l'élaboration, l'adoption au CA et la validation électronique de la charte antiplagiat ;
- la mise en place d'un [atelier](#) intégré au sein du plan de formation d'APPRENDRE ;
- l'organisation de journées thématiques dédiées à la question du plagiat en [2014 et 2015](#);
- l'implication du SCDBU dans des **actions de sensibilisation et de prévention** auprès des étudiants avec la collaboration des enseignants;
- la production et la mise à disposition de [ressources en autoformation](#) dédiées à cette thématique.

Cette politique de sensibilisation, d'engagement et de détection du plagiat a été menée de pair avec la mise en place du dépôt en ligne DUMAS où l'on retrouve la notion de droits d'auteur.

### 5.2 - Les archives ouvertes DUMAS

La valorisation des mémoires de niveau bac+4 et bac+5 réalisée au sein de l'USMB, validés par un jury, est maintenant possible via [archive ouverte DUMAS](#) (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance), dépôt hébergé par HAL (Hyper Articles en Ligne).

Depuis plus d'un an, l'Université dispose de [sa propre collection](#) au sein des archives ouvertes DUMAS où toutes les disciplines sont concernées.

Cet archivage assure un accès pérenne dans le temps aux travaux des étudiants et offre une visibilité accrue de l'établissement et de son offre de formation.

La mise en place de ce dépôt a été menée de pair avec une politique de prévention et de sensibilisation au plagiat pour une meilleure diffusion et réutilisation des travaux des étudiants, mais également pour assurer leur valorisation et leur protection.

De façon à optimiser le déploiement de ce service, l'équipe projet, composée de personnels du SCDBU et du département APPRENDRE, accompagne les équipes pédagogiques dans la mise en place de cette valorisation. Les enseignants référents du comité APPRENDRE assurent également un relai dans leur composantes respectives.

### 5.3 - L'évaluation des enseignements

Initiée en avril 2013, l'élaboration d'une charte de l'évaluation des enseignements par les étudiants s'est déroulée en plusieurs phases de co-construction qui se sont conclues lors de l'année 2014-2015 par la rédaction de deux documents disponible en annexe :

- la charte de l'évaluation d'une part, qui décrit les trois niveaux d'évaluation ainsi que les règles de bonne pratique ;
- le guide de l'évaluation d'autre part, qui détaille les modalités pratiques de mise en œuvre.

Un groupe de travail composé de référents pédagogiques des différentes composantes de l'USMB ont contribué à cette rédaction en intégrant au cours d'étapes successives, lors des réunions mensuelles les avis du comité APPRENDRE. Dans le même temps, l'établissement travaille sur le déploiement de l'outil Evasys pour faciliter la réalisation technique des évaluations.

Le département accompagne les enseignants sur le 3ième niveau de cette évaluation : l'analyse approfondie des enseignements. Sur la demande d'un enseignant ou d'une équipe, les conseillers pédagogiques participe ) l'élaboration d'un questionnaire, à l'analyse des réponses ainsi qu'à la réflexion sur l'ajustement des pratiques des pratiques pédagogiques impactées.

### 5.4 - La rétroaction en classe

Dès 2013, le département APPRENDRE a introduit les activettes comme moyen pour rendre actifs les étudiants en grand groupe (amphithéâtre). 6 packs de 50 boîtiers ont ainsi été acquis et répartis successivement sur les campus de l'Université. Un atelier est également proposé sur leurs usages pour rendre actifs les étudiants. Un processus de réservation a été formalisé sous ADE-PLANETE permettant à chaque enseignant d'en demander la réservation sur les créneaux de ses cours. Depuis, la plupart des composantes se sont équipées portant à plus de 1000 le nombre de boîtiers à l'université.

[Une page](#) sur le site internet du département regroupent toutes les informations utiles sur cette action.

### 5.5 - Évolution de l'infrastructure matérielle

En septembre 2013, le comité APPRENDRE a mis en place un groupe de travail chargé de réfléchir à l'évolution de l'infrastructure matérielle qui hébergeait les plates-formes pédagogiques de l'université.

En effet, l'infrastructure mise en place en 2008 qui reposait sur un système de virtualisation arrivait à la fin de ses capacités. Le groupe de travail a réalisé une analyse les besoins des composantes à l'aide d'un questionnaire et a étudié les solutions suivantes :

- amélioration de l'infrastructure en continuant avec la virtualisation,
- remplacement de la virtualisation par des serveurs dédiés,
- remplacement de la virtualisation par un hébergement mutualisé et optimisé,
- externalisation des machines virtuelles vers un prestataire extérieur
- aller vers un hébergement au SIMSU.

La solution retenue a été implémentée durant le premier trimestre 2014. Elle est basée sur des serveurs dédiés (regroupés au sein de 2 châssis).

Elle comporte:

- 9 serveurs pour les plates-formes de type Moodle en exploitation,

- 1 serveur pour l'application WIMS (exercices interactifs),
- 1 serveur pour la gestion des interconnexions avec les services périphériques (Apogée,...),
- 1 serveur pour la future plate-forme du CNFEDS,
- 1 serveur pour l'application dédiée à l'évaluation et l'analyse des enseignements,
- 2 serveurs de test pour les évolutions à venir.

La nouvelle infrastructure est adaptée aux besoins actuels et garantit un fonctionnement égalitaire entre les composantes. Elle a été financée par des fonds de la Région Rhône-Alpes.

## 5.6 - Montage de projet

La recherche de moyens pour aider les transformations pédagogiques fait partie des objectifs du département. Plusieurs montages de projets ont été réalisés.

L'objectif est aussi d'inciter les enseignants à entrer dans cette démarche de montage de dossier pour développer leurs activités d'enseignement au même titre que la recherche. De plus, le montage de projet encourage les enseignants à formaliser et définir plus précisément leurs demandes. L'équipe d'APPRENDRE accompagne les enseignants dans ce travail en diffusant les appels à projets, en aidant au montage de dossier, en portant certain dossier et en intervenant comme ressources support lors de leur réalisation.

Liste des projets portés par ou impliquant le département APPRENDRE :

- Fiche Action CEDES 2016 avec la région Rhône-Alpes sur la mise en place d'un réseau de salles dédiées à la pédagogie innovante, en partenariat avec l'École Centrale de Lyon.
- Projet CRAIE, dans le cadre de l'AAP UNR-RA 2015 sur le développement de ressources pédagogiques autour de l'approche programme et l'outil **ALOES**.
- Projet CréaMooc (FUN) sur la mise en place d'un réseau de salles de captation à l'échelle de l'académie. Deux salles seront mises en place début 2016 sur les campus de l'USMB.
- Travail en cours des conseillers pédagogiques d'APPRENDRE et des composantes sur la réalisation de ressources dans le cadre du MOOC à destination de la formation des enseignants (MIPNES).
- Projet CARENN avec la MIPNES sur la conception de ressources et l'accompagnement de l'outil CARENN dédié à la cartographie des enseignements numériques.
- Participation à la réflexion et rédaction du projet d'établissement 2016-2020 ainsi que sur le projet du site CUGA (volet établissement).
- IDEFI Numérique ReFlexPro 2016-2019.

Projets déposés ou en cours de réflexion :

- Projet PaCSac dans le cadre de l'AAP RI 2016 de l'établissement afin de mettre en œuvre deux échanges d'ingénieurs pédagogiques avec l'UQTR (déposé en octobre 2015, accepté et financé sur 2016).
- e-Fran (04 février 2016).
- AAP de l'UNR-RA 2016 ( 09 décembre 2015).
- AAP du CFQCU (04 décembre 2015).

## Axes de développement

Mener une campagne de sensibilisation sur le plagiat avec l'ensemble des acteurs concernées. Identifier clairement le processus à mettre en œuvre pour traiter un cas de plagiat. Le coupler avec les usages de l'outil Compilatio. Formaliser le rôle de relai des référents pédagogiques sur cet aspect.

Diffuser plus largement le processus de valorisation des mémoires de master (archive DUMAS) en s'appuyant sur les référents pédagogiques.

Mettre en place « les amphis connectés » pour faciliter la captation et la retransmission site à site de cours ou d'événements.

Mettre en place les salles de captation dans le cadre du projet de site « CréaMoocs »

Développer un réseau de salles innovantes au sein de l'établissement (le réseau SINAPSE : « Salles Interactives Numériques d'Accompagnement Pédagogique et de Support aux Enseignements »).

Développer une communauté autour des administrateurs des plateformes Moodle.

## 6 - Valorisation

Les enseignants  
parlent aux  
enseignants

### 6.1 - De l'implication des enseignants

Le département a mis en place une valorisation de l'implication des enseignants par la réalisation de clips vidéos sur leurs pratiques pédagogiques. Ces vidéos sont avant tout à destination des autres enseignants afin de montrer ce qui se fait, donner envie et ainsi se positionner par rapport à leur propre contexte pédagogique. Les clips réalisés :

- *Robots NXT et programmation*
- *Initiation à la créativité et à l'innovation*
- *Cours interactifs avec les « activettes »*
- *A.P.P. - Apprentissage par Projet / Problème*
- *Création de podcast par Richard Taillet*
- *Intégration de compétences : passer de « je peux le faire » à « je sais le faire »*
- *Concours de plaidoiries Antoine Favre (clip réalisé par le service communication de l'université)*

Les vidéos sont accessibles sur l'album en ligne « [les pratiques pédagogiques à l'USMB](#) »

### 6.2 - Diffusion au sein de la communauté

Le département participe à des congrès et événements autour de la pédagogie universitaire afin de diffuser autour de ses actions, mais également afin d'échanger avec la communauté :

- [e-Mooc](#) 2014 à Lausanne (déplacement financé par l'UNR-RA)
- [Moodle Moot Paris](#) 2014, présentation de « Retour d'expérience sur la mise en place d'un jeu dans un cours d'économie monétaire »
- [TICE 2014](#) à Béziers
- [Appliut](#) Nantes 2014
- [AIPU 2014](#), Mons (Belgique)
- Journées Clermontoise de la pédagogie universitaire [2014](#)
- [FFP 2014](#) Marseille, Frontiers of Fundamental Physics session [Physics Education](#) (Présentation de Damir Buskulic, référent pédagogique au sein du comité APPRENDRE)
- 2èmes Journées NovaTris « Quelles compétences pour réussir », 12-14 novembre 2014 / Mulhouse, Campus Illberg, <http://www.uha.fr/novatris/recherche>
- [7es journées ANSTIA](#), décembre 2014 à Aix-en-Provence, présentation d'un « Retour d'expériences et des perceptions des étudiants sur l'usage conjoint des vidéos, screencast et télévotants dans le cadre d'une inversion de classe. »
- Journées TiceAlpes [2014](#) et [2015](#)
- Moodle Moot [Tours 2015](#)
- Journée [PédagoTICE 2015](#) à Toulouse : présentation de « classe inversée : mesures des perceptions étudiantes et de l'impact sur l'apprentissage ».

Privilégier les  
contacts avec des  
équipes plus  
expérimentées

- Formation Ifé « [accompagner l'approche programme dans l'enseignement supérieur](#) » les 09 et 10 novembre 2015 à l'ENS de Lyon. Témoignage sur « expérimentation du dispositif DevSup avec une équipe pédagogique : le cas du master MEEF-SPC de l'académie de Grenoble »
- [Journée de l'innovation pédagogique](#) (HES-SO Lausanne), 1 décembre 2015, sur l'apprentissage en profondeur.

## Axes de développement

Soutien à l'organisation du colloque WIMS 2016 sur le campus d'Annecy

Participation à l'organisation du congrès QPES2017 sur le site de Grenoble.

Travailler à la mise en place de critères pour les évaluations locales des enseignants dans le cadre de l'avancement de carrière

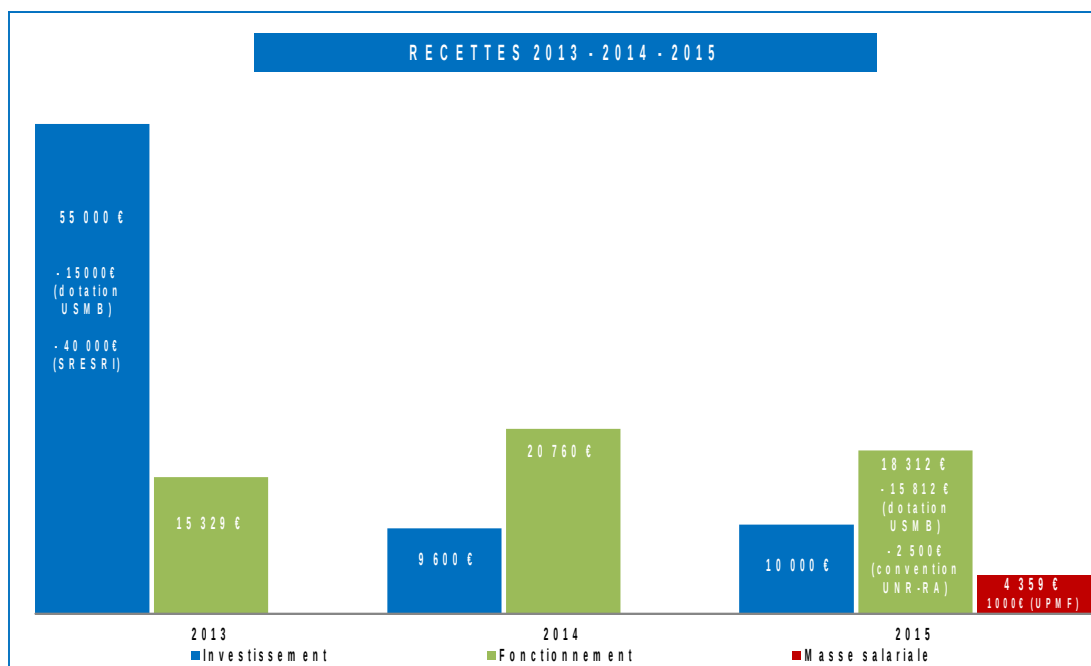
Collaborations régulières avec les équipes des SUP de Rhône-Alpes, de France, Québec, Belgique et Suisse ;

Continuer la réalisation de clips vidéos sur les pratiques pédagogiques au sein de l'université.

## 7 - Bilan financier

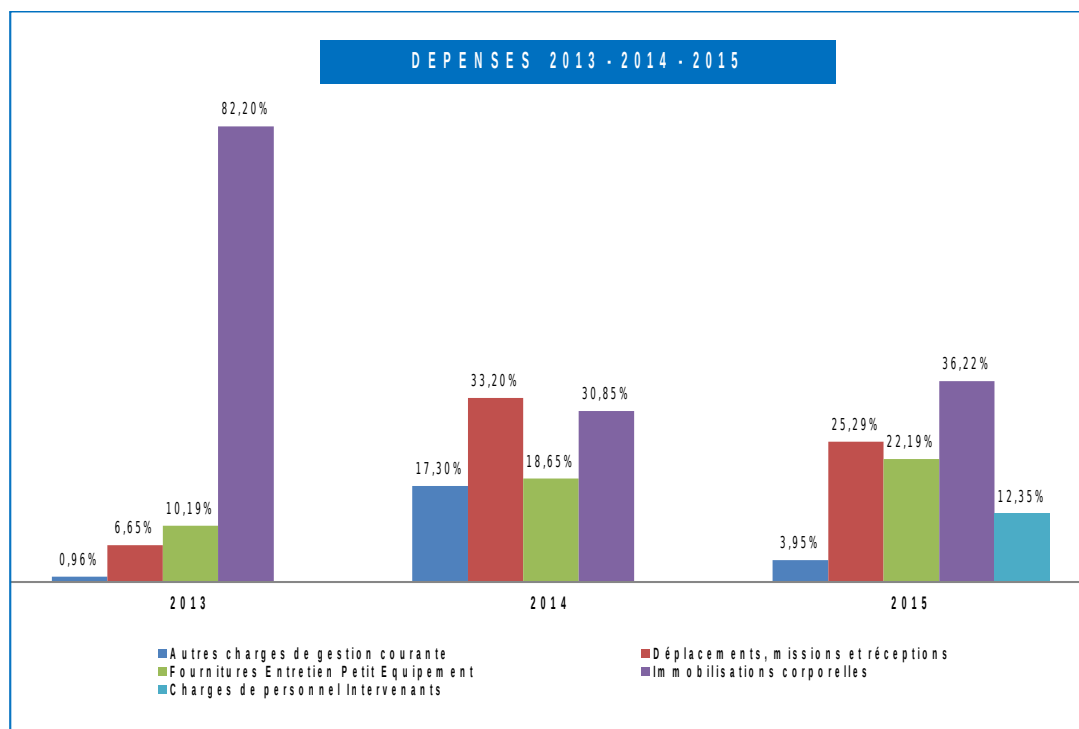
### 7.1 - Le Budget du département

Le département APPRENDRE a bénéficié au titre du contrat d'établissement d'une base de financement sur les années 2013, 2014 et 2015 de 30k€ par an (-2 % en 2015 de réserve établissement). Le département a également été **l'opérateur** de fond obtenu par l'établissement au titre des infrastructures pour la pédagogie. Ainsi 40k€ d'investissement provenant du SRESRI ont été gérés en 2013 pour le changement de l'infrastructure matérielle hébergeant les plates-formes Moodle de l'établissement. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des recettes et sa répartition dans les grandes catégories de dépenses.



Cette répartition montre que les dépenses ont d'abord principalement porté sur de l'investissement afin de réaliser les acquisitions de matériels nécessaires au démarrage. En effet, le département n'a pas bénéficié de matériel existant lors de sa création et les investissements de départ se sont focalisés sur l'équipement des personnels en moyen de captation et de montage, en matériel informatique ou en logiciels spécifiques pour la production de contenu pédagogique. Le département a également investi dans les **boîtiers de vote** afin de travailler sur les interactions en classe, boîtiers qui sont mis à disposition des enseignants sur les campus de l'Université.

Sur cette dotation établissement, les dépenses de fonctionnement prennent ensuite plus d'importance. Les déplacements sont nombreux notamment entre les campus de l'université, mais également vers Grenoble (pour les projets communs comme le plagiat, les COPIL PUN opérationnel et stratégique, etc), ou encore pour la participation aux événements en lien avec la pédagogie universitaire. Le petit matériel et l'organisation des séminaires viennent compléter ces dépenses de fonctionnement. 2015 voit l'apparition de masse salariale provenant des ateliers de formation. Cette masse salariale va aller en augmentation sur les années à venir. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses.



Le budget prévisionnel 2016 dont la proposition est disponible en annexe, confirme cette tendance. Les investissements sur les fonds « établissements » sont légèrement en baisse pour laisser plus de place à l'enveloppe de masse salariale. En effet, le département finance trois mois de salaire d'une conseillère pédagogique venant renforcer l'équipe sur des actions en lien avec l'IDEFI Promising. Sur 2016, le département va également opérer plusieurs subventions pour l'établissement dont les montants sont significatifs et explique l'augmentation du budget par rapport aux années précédentes.

La gestion des budgets du département tend à se complexifier : de l'élaboration du prévisionnel, sa saisie dans les outils spécifiques de l'établissement, son suivi au quotidien, le fléchage par rapport aux différentes recettes ... Il nécessite des compétences administratives et techniques qui font défaut actuellement au département. Le soutien d'un personnel à 50 % depuis juillet 2015 apporte une aide précieuse sur ces aspects.

## 7.2 - Conventions

Dans le cadre de ses activités, le département est amené à mettre en place des conventions avec ses partenaires. Trois conventions ont ainsi été établies en 2015, toutes mentionnant une transaction financière en faveur du département. Elles ont permis à l'équipe de découvrir l'ensemble des démarches administratives impliquées par ce type de collaboration (rédaction et passage auprès des services juridiques, et des affaires générales, processus de signature, facturation par le bureau des dépenses, rapport d'activité et justification des dépenses, certification par l'agent comptable, demande

Une charge administrative en augmentation

de mise à disposition des fonds en dépense lors des budgets rectificatifs ...). Cette dimension, même si elle est le reflet du dynamisme de l'activité, engendre elle aussi une charge administrative qui devient significative. D'autres conventions sont déjà prévues sur 2016 et d'autres pourraient arriver en fonction des projets déposés qui pourraient être acceptés.

Conventions 2015 :

- avec l'UPMF sur une formation, 1k€
- avec l'UNR-RA sur l'organisation de la journée plagiat, 2.5k€
- avec l'UEB dans le cadre du projet CARENN avec la MIPNES, 1.2k€ (dépenses sur 2016)

Conventions envisagées en 2016 :

- avec la RRA sur le réseau de salles, 40.2k€
- avec la CUGA sur le projet CréaMooc, 30k€
- avec l'UPMF pour la reconduction de l'atelier, 1k€

### 7.3 - Patrimoine matériel du département

La mise en place du département APPRENDRE, structure nouvelle au sein de l'établissement, a nécessité l'acquisition de matériel et d'outils qui composent peu à peu le patrimoine du département. Ses acquisitions ont été opérées en même temps que le démarrage des premières actions ce qui a permis de caler les besoins à la pratique. La compétence et l'expérience des personnels recrutés a également permis de réaliser des choix de matériel mesurés et adaptés à notre contexte (déplacement sur les campus, multi usage ...). Une liste exhaustive de ce patrimoine matériel est présentée en annexe.

#### Axes de développement

La dimension administrative autour du département prend de l'ampleur. Nécessité de formaliser les principaux processus pour être efficaces dans le suivi des dossiers par l'équipe.

Apparition progressive de masse salariale sur le budget du département qui devrait s'amplifier dans les années à venir, car l'accompagnement s'appuie principalement sur des moyens humains.

Gestion d'un budget qui se complexifie principalement dû à l'hétérogénéité des recettes et à la nécessaire traçabilité requise pour la justification des dépenses.

## 8 - Bilan et perspectives

### 8.1 - Des bases posées

Les bases du département APPRENDRE sont aujourd'hui en place : son positionnement est clair, ses actions continuent à se structurer et contribuent aux missions qui lui ont été assignées, la plupart d'entre elles sont menées conjointement avec les différents services de l'Université. Le rapprochement des trois corps de métiers au sein d'une même structure est d'un réel intérêt pour répondre efficacement aux accompagnements. Le travail s'organise au sein de l'équipe autour de nombreux moments d'échanges, de phases collaboratives et de partage d'idées. L'équipe est dynamique, concernée et consciente du bousculement que provoquent les changements sur l'enseignement universitaire. Elle accompagne sans forcer ni imposer les décisions qui restent à la charge des

**Une équipe qui a  
trouvé ses marques**



enseignants.

La mise en place de cette structure **au niveau de l'établissement** s'avère être une échelle de travail adaptée pour ne pas réduire les réflexions à une discipline, une composante ou même un campus. Même si des actions locales dans les formations sont nécessaires pour avancer, les échanges de pratique, la formation et la mise en place de communautés doivent s'opérer bien au-delà. Le fonctionnement du département intègre cette dimension grâce au comité qui rassemble des personnes de chaque composante, de chaque campus, de disciplines variées, de sensibilités et de compétences variées. C'est aussi un relais direct vers les équipes pédagogiques des composantes.

Les actions qui ont été mises en place sur ces deux années de démarrage semblent fonctionner :

- les ateliers sont suivis et les évaluations sont positives et encourageantes,
- les accompagnements même s'ils n'aboutissent pas tous systématiquement, sont des portes d'entrée pour aller plus loin,
- l'évaluation des enseignements progresse, mais reste encore trop globale et hétérogène,
- les partenariats notamment celui avec l'UQTR sont bien engagés et devraient porter leurs fruits prochainement,
- l'approche prônée par le département semble bien perçue à l'extérieur de l'Université et c'est une aide dans le développement des projets.

Il y a enfin une interconnexion forte entre toutes les actions.

## 8.2 - Des enjeux

La majorité des acteurs de la formation a aujourd'hui pris conscience du besoin de faire évoluer les pratiques pédagogiques à l'Université. Attractivité, réussite des étudiants, motivation, plaisir d'enseigner ... les raisons sont multiples. Engager ces transformations en les abordant par la dimension pédagogique était une nécessité afin de réussir l'adossé à des outils numériques. C'est un premier enjeu pour le département que de rester tourné vers la **pédagogie**.

Dans ce contexte, les demandes d'accompagnement qui arrivent au département se font plus nombreuses et nécessiteront sous peu des arbitrages. La mise en place d'un appel à projets annuel comme il peut en exister dans d'autres universités pourrait être un moyen de programmer la charge sur une période donnée tout en préconisant une typologie de projets attendus. Cependant, l'accompagnement sur une demande spontanée est tout aussi important puisqu'il apporte un soutien ciblé, immédiat à un moment où l'enseignant (ou l'équipe pédagogique) est motivé pour s'y investir, ou vit une difficulté nécessitant une intervention rapide. Elle permet aussi de se lancer progressivement dans la rénovation de ces pratiques pédagogiques (par exemple en inversant une partie d'un cours seulement). Quel équilibre trouver face à la montée en charge inévitable à venir ?

L'augmentation des activités du département engendre une complexification des démarches administratives. Il faudra veiller à **structurer les démarches administratives** pour qu'elles ne deviennent pas un frein dans le développement des actions.

Le **modèle fédérateur** qui a été mis en place fonctionne. L'équipe intervient sur les trois campus. La visioconférence et le travail à distance sont largement utilisés. Cette approche contribue grandement à garder un positionnement axé sur l'accompagnement en évitant toute relation de type prestation de service qui créerait une forme de dépendance néfaste à terme pour l'autonomie des enseignants. Il impliquerait un modèle économique difficilement soutenable. Les enseignants doivent monter en compétence afin d'éviter un assistanat sur le long terme.

Du côté des outils, les plates-formes Moodle apparaissent comme de vrais métronomes autour desquels gravitent une multitude d'autres outils numériques (pour la création de contenu, la réalisation d'activité collaborative, pour l'évaluation ou l'autoévaluation ...). La gestion de ces plates-formes est très hétérogène d'une composante à une autre ce qui aboutit à diverses complications (au niveau des ateliers de formation, des échanges de pratique extra-composantes, de la visibilité globale côté enseignant, mais aussi côté étudiant ...)

Enfin continuer à inciter les enseignants à répondre à des appels à projets leur permettra de développer leurs approches pédagogiques, au même titre que la recherche. Ces dossiers ne peuvent se construire sans collaboration avec des partenaires au sein de l'établissement, de l'académie, ou d'autres universités. Le département doit continuer à faciliter ces contacts et ces échanges en participant aux événements sur la pédagogie universitaire et en diffusant les actions menées au sein de l'établissement.

Une montée en charge

Accompagnement à durée limitée dans le temps

### Documents à télécharger

- [Fiche mission des référents pédagogiques](#)
- Plan de formation [2014](#) et celui de [2015](#)
- Bilan des ateliers [2014](#), et ceux de [2015](#)
- [Liste des accompagnements](#)
- [Charte anti-plagiat](#)
- [Charte](#) et [guide](#) pour l'évaluation des enseignements
- [Patrimoine matériel et logiciel d'APPRENDRE](#)
- [Budget 2013, 2014, 2015](#)
- [Budget prévisionnel 2016](#)

